

Article sur la taille d'une entreprise

Pour définir la taille d'une entreprise, il faut regarder le nombre de salariés. L'entreprise peut se définir dans 3 grands groupes.

La première catégorie comporte les entreprises de 0 à 9 salariés, c'est donc une très petite entreprise (TPE).

La deuxième catégorie comporte les entreprises de 10 à 499 salariés, c'est donc une petites et moyennes entreprises (PME).

La dernière catégorie comporte les entreprises d'au minimum 500 salariés, c'est donc une grande entreprise (GE).

Par exemple, la boulangerie de Gourgé fait partie des TPE, car elle n'a que 4 salariés.



lanouvellerepublique.fr

D'autre part, l'entreprise Alicoop fait partie des PME, car elle a que 23 salariés.



natea-coop.fr

Pour finir, l'entreprise Almet Ecully fait partie des GE, car elle a 500 salariés.



brbconstruction.fr